

## FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

7300 CombiColor Original Satin Aerosol

# RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/de l'entreprise

### 1.1 Identificateur de produit

Nom du produit : 7300 CombiColor Original Satin Aerosol

Description du produit : Aérosol. Peinture

Type de produit : Aérosol.

**UFI** : FN72-M09Y-T00R-94P5

#### 1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

l	Jtilisations identifiées
Utilisation par les consommateurs Usage industriel Utilisation professionnelle	

Utilisations non recommandées	Raison
Non identifié.	-

#### 1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

**RUST-OLEUM EUROPE** 

Martin Mathys NV, Kolenbergstraat 23, B-3545 Zelem, Belgique

No de téléphone: +32 (0) 13 460 200

N° fax: +32 (0) 13 460 201

**Tor Coatings Limited** 

Unit 21, White Rose Way, Follingsby Park, Gateshead, Tyne & Wear, NE10 8YX Royaume-Uni

No de téléphone: +44 (0) 191 4106611

N° fax: +44 (0) 191 4920125 enquiries@tor-coatings.com

Adresse email de la personne responsable

. .p....e.

pour cette FDS

: rpmeurohas@rustoleum.eu

#### 1.4 Numéro d'appel d'urgence

### Organisme de conseil/centre antipoison national

Numéro de téléphone France : ORFILA (INRS): +33 (0)1 45 42 59 59 (24/7)

**Fournisseur** 

Numéro de téléphone France : +33 975181407

Heures ouvrables : 24 / 7

## RUBRIQUE 2: Identification des dangers

## 2.1 Classification de la substance ou du mélange

**Définition du produit** : Mélange

Classification selon le Règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP/SGH]

Aerosol 1, H222, H229 Aquatic Chronic 3, H412

Ce produit est classé comme dangereux conformément au règlement (CE) n° 1272/2008 et ses modifications.

Date d'édition/Date de révision : 23/07/2025 Date de la précédente édition : 18/07/2025 Version : 1.04 1/20

7300 CombiColor Original Satin Aerosol

## **RUBRIQUE 2: Identification des dangers**

Voir section 16 pour le texte intégral des mentions H déclarées ci-dessus.

Pour plus de détails sur les conséquences en termes de santé et les symptômes, reportez-vous à la section 11.

## 2.2 Éléments d'étiquetage

Pictogrammes de danger



**Mention d'avertissement** 

Mentions de danger

: Danger

: H222, H229 - Aérosol extrêmement inflammable. Récipient sous pression: peut

éclater sous l'effet de la chaleur.

H412 - Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long

terme.

Conseils de prudence

**Généralités**: P103 - Lire attentivement et bien respecter toutes les instructions.

P102 - Tenir hors de portée des enfants.

P101 - En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou

l'étiquette.

Prévention : P210 - Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des

flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.

P211 - Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute autre source d'ignition.

: EUH211 - Attention! Des gouttelettes respirables dangereuses peuvent se former

lors de la pulvérisation. Ne pas respirer les aérosols ni les brouillards.

P251 - Ne pas perforer, ni brûler, même après usage.

Intervention : Non applicable.

Stockage : P410 + P412 - Protéger du rayonnement solaire. Ne pas exposer à une température

supérieure à 50 °C.

Élimination : P501 - Éliminer le contenu et le récipient en conformité avec toutes réglementations

locales, régionales, nationales, et internationales.

Éléments d'étiquetage

supplémentaires

Éléments d'étiquetage supplémentaires : Détergents - Règlement

(CE) n° 907/2006

: Non applicable.

Annexe XVII - Restrictions : Non applicable. applicables à la fabrication,

à la mise sur le marché et à l'utilisation de certaines

substances et

préparations dangereuses et de certains articles

dengarativ

dangereux

Exigences d'emballages spéciaux

Récipients devant être pourvus d'une fermeture

de sécurité pour les

enfants

Avertissement tactile de

denner

danger

: Non applicable.

: Non applicable.

## 2.3 Autres dangers

Le produit répond aux critères de PBT ou de vPvB conformément au règlement (CE) N° 1907/2006, Annexe XIII

Ce mélange ne contient aucune substance évaluée comme étant un PBT ou un vPvB.

Date d'édition/Date de révision : 23/07/2025 Date de la précédente édition : 18/07/2025 Version : 1.04 2/20

7300 CombiColor Original Satin Aerosol

## **RUBRIQUE 2: Identification des dangers**

Le produit répond aux critères de propriétés perturbant le système endocrinien (Règlement UE (CE) n° 1907/2006 : Non applicable.

(REACH))

Autres dangers qui ne donnent pas lieu à une classification : Aucun connu.

## **RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants**

3.2 Mélanges : Mélange

**France** 

Nom du produit/ composant	Identifiants	%	Classification	Concentration spécifique limites, facteurs M et ETA	Туре
<b>b</b> utane	CE: 203-448-7 CAS: 106-97-8	≥10 - ≤25	Flam. Gas 1A, H220 Press. Gas (Liq.), H280	-	[2]
hydrocarbures, C9-C11, n-/ iso-/ cyclo-alkanes, < 2% aromates	REACH #: 01-2119463258-33 CE: 919-857-5	≥10 - ≤19	Flam. Liq. 3, H226 STOT SE 3, H336 Asp. Tox. 1, H304 EUH066	-	[1] [2]
bis(orthophosphate) de trizinc	REACH #: 01-2119485044-40 CE: 231-944-3 CAS: 7779-90-0 Indice: 030-011-00-6	≤1	Aquatic Acute 1, H400 Aquatic Chronic 1, H410	M [aigu] = 1 M [chronique] = 1	[1]
hydrocarbures, C10-C13, n-/iso-/cyclo-alkanes, < 2% aromates	REACH #: 01-2119457273-39 CE: 265-150-3 CAS: 64742-48-9	≤0,55	Asp. Tox. 1, H304 EUH066	-	[1]
oxyde de zinc	REACH #: 01-2119463881-32 CE: 215-222-5 CAS: 1314-13-2 Indice: 030-013-00-7	≤0,3	Aquatic Acute 1, H400 Aquatic Chronic 1, H410	M [aigu] = 1 M [chronique] = 1	[1] [2]
			Voir section 16 pour le texte intégral des mentions H déclarées ci-dessus.		

Dans l'état actuel des connaissances du fournisseur et dans les concentrations d'application, aucun autre ingrédient présent n'est classé comme dangereux pour la santé ou l'environnement, ni comme PTB ou vPvB, ni comme substance de degré de préoccupation équivalent, ni soumis à une limite d'exposition professionnelle et donc nécessiterait de figurer dans cette section.

#### **Type**

- [1] Substance classée avec un danger pour la santé ou l'environnement
- [2] Substance avec une limite d'exposition au poste de travail

Ce mélange contient ≥ 1% de dioxyde de titane. La classification annexe VI de dioxyde de titane ne s'applique pas à ce mélange selon la note 10.

Les limites d'exposition professionnelle, quand elles sont disponibles, sont énumérées à la section 8.

Date d'édition/Date de révision : 23/07/2025 Date de la précédente édition : 18/07/2025 Version : 1.04 3/20

7300 CombiColor Original Satin Aerosol

## **RUBRIQUE 4: Premiers secours**

#### 4.1 Description des mesures de premiers secours

Contact avec les yeux

: Rincer immédiatement les yeux à grande eau, en soulevant de temps en temps les paupières supérieures et inférieures. Vérifier si la victime porte des verres de contact et dans ce cas, les lui enlever. En cas d'irritation, consulter un médecin.

Inhalation

: Transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer.

Contact avec la peau

: Rincer la peau contaminée à grande eau. Retirer les vêtements et les chaussures contaminés. Consulter un médecin si des symptômes se développent.

Ingestion

: Rincez la bouche avec de l'eau. Si une personne a avalé de ce produit et est consciente, lui faire boire de petites quantités d'eau. Ne pas faire vomir sauf indication contraire émanant du personnel médical.

**Protection des sauveteurs** 

: Aucune initiative ne doit être prise qui implique un risque individuel ou en l'absence de formation appropriée.

### 4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

#### Signes/symptômes de surexposition

Contact avec les yeux

: Les symptômes néfastes peuvent éventuellement comprendre ce qui suit: irritation

rougeur

Inhalation

: Les symptômes néfastes peuvent éventuellement comprendre ce qui suit:

irritation des voies respiratoires

toux

Contact avec la peau

: Aucune donnée spécifique.: Aucune donnée spécifique.

Ingestion

#### 4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Note au médecin traitant

: Traitement symptomatique requis. Contacter immédiatement un spécialiste pour le traitement des intoxications, si de grandes quantités ont été ingérées ou inhalées.

Traitements spécifiques

: Pas de traitement particulier.

## RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

#### 5.1 Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés

: Utiliser un agent extincteur approprié pour étouffer l'incendie avoisinant.

Moyens d'extinction inappropriés

: Aucun connu.

#### 5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers dus à la substance ou au mélange

: Aérosol extrêmement inflammable. Les écoulements dans les égouts peuvent créer des risques de feu ou d'explosion. L'augmentation de pression résultant d'un incendie ou d'une exposition à des températures élevées peut provoquer l'explosion du conteneur, ce qui risque d'entraîner une nouvelle explosion. Le gaz peut s'accumuler dans les endroits bas ou confinés ou parcourir une distance considérable jusqu'à une source d'inflammation et provoquer un retour de flamme, causant un incendie ou une explosion. Les récipients d'aérosols qui explosent peuvent être propulsés à grande vitesse depuis le lieu de l'incendie. Ce produit est nocif pour les organismes aquatiques avec des effets néfastes à long terme. L'eau du réseau d'extinction d'incendie qui a été contaminée par ce produit doit être conservée en milieu fermé et ne doit être déversée ni dans le milieu aquatique, ni aucun égout ou conduit d'évacuation.

Date d'édition/Date de révision: 23/07/2025Date de la précédente édition: 18/07/2025Version: 1.044/20

7300 CombiColor Original Satin Aerosol

## **RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie**

## Produits de combustion dangereux

: Les produits de décomposition peuvent éventuellement comprendre les substances suivantes:

dioxyde de carbone monoxyde de carbone oxydes de soufre oxyde/oxydes de métal

#### 5.3 Conseils aux pompiers

Mesures spéciales de protection pour les pompiers

: En présence d'incendie, circonscrire rapidement le site en évacuant toute personne se trouvant près des lieux de l'accident. Aucune initiative ne doit être prise qui implique un risque individuel ou en l'absence de formation appropriée. Déplacer les contenants à l'écart de la zone d'incendie si cela ne présente aucun risque. Refroidir les conteneurs exposés aux flammes avec un jet d'eau pulvérisée.

Équipement de protection spécial pour le personnel préposé à la lutte contre l'incendie

: Les pompiers devront porter un équipement de protection approprié ainsi qu'un appareil de protection respiratoire autonome avec masque intégral fonctionnant en mode pression positive. Les vêtements pour les pompiers (y compris les casques, les bottes et les gants de protection) conformes à la norme européenne EN 469 procureront une protection de base lors d'incidents chimiques.

Informations complémentaires

: Récipient sous pression. A protéger contre les rayons solaires et à ne pas exposer à une température supérieure à 50 °C. Ne pas percer ou brûler même après usage. Ne pas percer le contenant, le jeter au feu, l'entreposer à des températures excédant 49°C (120°F) ou directement au soleil. Le récipient peut exploser lors d'un feu ou sous l'action de la chaleur. Les récipients d'aérosols qui explosent peuvent être propulsés à grande vitesse depuis le lieu de l'incendie.

## RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

### 6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

## Pour les non-secouristes

: Aucune initiative ne doit être prise qui implique un risque individuel ou en l'absence de formation appropriée. Évacuer les environs. Empêcher l'accès aux personnes non requises et ne portant pas de vêtements de protection. En cas de bris d'aérosols, il est recommandé de prendre les mesures nécessaires à cause de la rapidité d'échappement de leur contenu sous pression et du propulseur. En cas de rupture d'un grand nombre de conteneurs, traiter comme si un produit en vrac s'était déversé conformément aux instructions dans la section Nettoyage. Ne pas toucher ni marcher dans le produit répandu. Éteindre toutes les sources d'inflammation. La zone de danger doit être exempte de cigarettes ou flammes. Porter un équipement de protection individuelle adapté.

#### Pour les secouristes

: Si des vêtements spécifiques sont nécessaires pour traiter le déversement, consulter la section 8 pour les matériaux appropriés et inappropriés. Voir également les informations contenues dans « Pour les non-secouristes ».

# 6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Évitez la dispersion des matériaux déversés, ainsi que leur écoulement et tout contact avec le sol, les voies navigables, les drains et les égouts. Informez les autorités compétentes en cas de pollution de l'environnement (égouts, voies d'eau, sol et air) par le produit. Matière propre à polluer l'eau. Peut-être nocif pour l'environnement en cas de déversement de grandes quantités.

## 6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Petit déversement accidentel

: Arrêter la fuite si cela ne présente aucun risque. Écarter les conteneurs de la zone de déversement accidentel. Utilisez des outils anti-étincelles ou du matériel antidéflagrant. Diluer avec de l'eau et éponger si la matière est soluble dans l'eau. Sinon, ou si la matière est insoluble dans l'eau, absorber avec un matériau sec inerte et placer dans un conteneur à déchets approprié. Élimination par une entreprise autorisée de collecte des déchets.

Date d'édition/Date de révision : 23/07/2025 Date de la précédente édition : 18/07/2025 Version : 1.04 5/20

7300 CombiColor Original Satin Aerosol

## RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

## Grand déversement accidentel

: Arrêter la fuite si cela ne présente aucun risque. Écarter les conteneurs de la zone de déversement accidentel. Utilisez des outils anti-étincelles ou du matériel anti-déflagrant. S'approcher des émanations dans la même direction que le vent. Bloquer toute pénétration possible dans les égouts, les cours d'eau, les caves ou les zones confinées. Laver le produit répandu dans une installation de traitement des effluents ou procéder comme suit. Élimination par une entreprise autorisée de collecte des déchets. Le matériel absorbant contaminé peut poser le même danger que le produit déversé. Contenir les fuites et les ramasser à l'aide de matières absorbantes non combustibles telles que le sable, la terre, la vermiculite, la terre à diatomées. Les placer ensuite dans un récipient pour élimination conformément à la réglementation locale.

## 6.4 Référence à d'autres rubriques

Voir section 1 pour les coordonnées d'urgence.
 Voir la section 8 pour toute information sur les équipements de protection individuelle adaptés.

Voir la section 13 pour toute information supplémentaire sur le traitement de la section 13 pour toute information supplémentaire sur le traitement de la section 13 pour toute information supplémentaire sur le traitement de la section 14 pour toute information supplémentaire sur le traitement de la section 15 pour toute information supplémentaire sur le traitement de la section 15 pour toute information sur les équipements de protection individuelle adaptés.

Voir la section 13 pour toute information supplémentaire sur le traitement des déchets.

## **RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage**

Les informations de cette section contiennent des directives et des conseils généraux.

### 7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

## Mesures de protection

: Revêtir un équipement de protection individuelle approprié (voir Section 8). Récipient sous pression. A protéger contre les rayons solaires et à ne pas exposer à une température supérieure à 50 °C. Ne pas percer ou brûler même après usage. Ne pas avaler. Éviter le contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Eviter de respirer du gaz. Éviter de respirer les vapeurs ou le brouillard. Éviter le rejet dans l'environnement. Utiliser uniquement dans un environnement bien aéré. Porter un appareil de protection respiratoire approprié lorsque le système de ventilation est inadéquat. Tenir éloigné de la chaleur, des étincelles, de la flamme nue, ou de toute autre source d'inflammation. Utiliser un équipement électrique (de ventilation, d'éclairage et de manipulation) anti-déflagrant. Ne pas utiliser d'outils produisant des étincelles. Les conteneurs vides retiennent des résidus de produit et peuvent présenter un danger.

## Conseils sur l'hygiène générale au travail

: Il est interdit de manger, boire ou fumer dans les endroits où ce produit est manipulé, entreposé ou mis en oeuvre. Il est recommandé au personnel de se laver les mains et la figure avant de manger, boire ou fumer. Retirer les vêtements contaminés et les équipements de protection avant d'entrer dans un lieu de restauration. Voir également la section 8 pour plus d'informations sur les mesures d'hygiène.

### 7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités

Ne pas stocker au-dessus de la température suivante: 35°C (95°F). Stocker conformément à la réglementation locale. Conserver à l'abri de la lumière directe du soleil dans un endroit sec, frais et bien ventilé à l'écart des matériaux incompatibles (cf. la section 10), des aliments et des boissons. Éliminer toutes les sources d'inflammation. Utiliser un récipient approprié pour éviter toute contamination du milieu ambiant. Voir la section 10 concernant les matériaux incompatibles avant manipulation ou utilisation.

## Directive Seveso - Seuils de déclaration

## Critères de danger

	Seuil de notification et de MAPP (Politique de prévention des accidents majeurs)	
P3a	150 tonne	500 tonne

## 7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

7300 CombiColor Original Satin Aerosol

## **RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage**

Recommandations
Solutions spécifiques au secteur industriel

Non disponible.Non disponible.

## RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

Les informations de cette section contiennent des directives et des conseils généraux. Ces informations sont fournies sur la base d'utilisations du produit typiques attendues. Des mesures supplémentaires peuvent être nécessaires pour la manipulation du vrac ou toute autre utilisation pouvant augmenter significativement l'exposition des travailleurs ou les rejets dans l'environnement.

#### 8.1 Paramètres de contrôle

## Limites d'exposition professionnelle / Indices d'exposition biologique

Nom du produit/composant	Valeurs limites d'exposition
vutane	Ministère du travail (France, 9/2023)
	VME 8 heures: 800 ppm. VME 8 heures: 1900 mg/m³.
hydrocarbures, C9-C11, n-/ iso-/ cyclo-alkanes,	Ministère du travail (France, 12/1993)
< 2% aromates	MPT 8 heures: 1500 mg/m³ (Hydrocarbures, C6 - C12,
	ensemble des vapeurs (1000 ppm)). Forme: Vapeurs.
	Recommandé par le fabricant (France, 2009) [hydrocarbures,
	C9-C11, n-/ iso-/ cyclo-alkanes, < 2% aromates]
	MPT 8 heures: 1200 mg/m³ (comme hydrocarbures mélangés (A) (197 ppm)). Forme: Vapeurs.
oxyde de zinc	Ministère du travail (France, 9/2023) [zinc (oxyde de)]  VME 8 heures: 10 mg/m³. Forme: poussière.
	VME 8 heures: 5 mg/m³. Forme: fumées.

Aucun index d'exposition connu.

Procédures de surveillance recommandées

Il doit être fait référence à des normes de surveillance, comme les suivantes : Norme européenne EN 689 (Atmosphères des lieux de travail - Conseils pour l'évaluation de l'exposition aux agents chimiques aux fins de comparaison avec des valeurs limites et stratégie de mesurage) Norme européenne EN 14042 (Atmosphères des lieux de travail - Guide pour l'application et l'utilisation de procédures et de dispositifs permettant d'évaluer l'exposition aux agents chimiques et biologiques) Norme européenne EN 482 (Atmosphères des lieux de travail -Exigences générales concernant les performances des modes opératoires de mesurage des agents chimiques) Il est également exigé de faire référence aux guides techniques nationaux concernant les méthodes de détermination des substances dangereuses.

## **DNEL/DMEL**

Nom du produit/composant	Type	Exposition	Valeur	Population	Effets
hydrocarbures, C9-C11, n-/ iso-/ cyclo-alkanes, < 2% aromates	DNEL	Long terme Voie cutanée	280 mg/kg	Opérateurs	Systémique
	DNEL	Court terme Inhalation	871 mg/m³	Opérateurs	Systémique
	DNEL	Long terme Voie orale	125 mg/kg bw/jour	Population générale [Consommateurs]	Systémique
	DNEL	Long terme Inhalation	185 mg/m³	Population générale [Consommateurs]	Systémique
	DNEL	Long terme Voie cutanée	125 mg/kg	Population générale [Consommateurs]	Systémique
bis(orthophosphate) de trizinc	DNEL	Long terme Inhalation	5 mg/m³	Opérateurs	Systémique
	DNEL	Long terme	2,5 mg/m <sup>3</sup>	Population	Systémique

Date d'édition/Date de révision : 23/07/2025 Date de la précédente édition : 18/07/2025 Version : 1.04 7/20

7300 CombiColor Original Satin Aerosol

## RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

T	<u> </u>				ı
		Inhalation		générale	
				[Consommateurs]	
	DNEL	Long terme Voie	83 mg/kg	Opérateurs	Systémique
		cutanée	bw/jour		
	DNEL	Long terme Voie	83 mg/kg	Population	Systémique
		cutanée	bw/jour	générale	,
			,	[Consommateurs]	
	DNEL	Long terme Voie	0,83 mg/	Population	Systémique
		orale	kg bw/jour	générale	-,
			,	[Consommateurs]	
hydrocarbures, C10-C13, n-/ iso-/	DNEL	Long terme Voie	208 mg/kg	Opérateurs	Systémique
cyclo-alkanes, < 2% aromates	J. 122	cutanée	bw/jour	Operatoure	o you made
by old alkanes, 1270 aromates	DNEL	Long terme Voie	125 mg/kg	Population	Systémique
	DIVLE	cutanée	bw/jour	générale	Oyotomique
	DNEL	Long terme	185 mg/m <sup>3</sup>	Population	Systémique
	DIVLL	Inhalation	100 mg/m	générale	Oysternique
	DNEL	Long terme Voie	125 mg/m³	Population	Systémique
	DINCL	orale	123 mg/m	générale	Systemique
	DNE		071 ma/m3	<u> </u>	Cuatámiaus
	DNEL	Long terme	871 mg/m <sup>3</sup>	Opérateurs	Systémique
annula da ella	DAIEI	Inhalation	C 3	0-4-4	0 1. 6
oxyde de zinc	DNEL	Long terme	5 mg/m³	Opérateurs	Systémique
		Inhalation			
	DNEL	Long terme	2,5 mg/m <sup>3</sup>	Population	Systémique
		Inhalation		générale	
				[Consommateurs]	_
	DNEL	Long terme Voie	83 mg/kg	Opérateurs	Systémique
		cutanée	bw/jour		
	DNEL	Long terme Voie	83 mg/kg	Population	Systémique
		cutanée	bw/jour	générale	
				[Consommateurs]	
	DNEL	Long terme Voie	0,83 mg/	Population	Systémique
		orale	kg bw/jour	générale	
			-	[Consommateurs]	
	l	l		-	

## **PNEC**

Nom du produit/composant	Description du milieu	Valeur	Description de la Méthode
bis(orthophosphate) de trizinc	Eau douce	48,1 µg/l	-
	Marin	14,2 µg/l	-
	Sédiment d'eau douce	550,2 mg/kg	-
	Sédiment d'eau de mer	263,9 mg/kg	-
	Sol	249,4 mg/kg	-
	Usine de Traitement	121,4 µg/l	-
	d'Eaux Usées		
oxyde de zinc	Eau douce	25,6 µg/l	-
•	Marin	7,6 µg/l	-
	Usine de Traitement	64,7 µg/l	-
	d'Eaux Usées		
	Sédiment d'eau douce	146 mg/kg dwt	-
	Sédiment d'eau de mer	70,3 mg/kg dwt	-
	Sol	44,3 mg/kg dwt	-
	Eau douce	20,6 μg/l	-
	Eau de mer	6,1 µg/l	-
	Sédiment d'eau douce	117,8 mg/kg	-
	Sédiment d'eau de mer	56,5 mg/kg	-
	Sol	35,6 mg/kg	-
	Usine de Traitement	100 μg/l	-
	d'Eaux Usées		

Date d'édition/Date de révision : 23/07/2025 Date de la précédente édition : 18/07/2025 Version : 1.04 8/20

7300 CombiColor Original Satin Aerosol

## RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

### 8.2 Contrôles de l'exposition

## Contrôles techniques appropriés

Utiliser uniquement dans un environnement bien aéré. Si les manipulations de l'utilisateur provoquent de la poussière, des fumées, des gaz, des vapeurs ou du brouillard, utiliser des enceintes fermées, une ventilation par aspiration à la source, ou d'autres systèmes de contrôle automatique intégrés afin de maintenir le seuil d'exposition du technicien aux contaminants en suspension dans l'air inférieur aux limites recommandées ou légales. Les moyens de contrôle automatiques intégrés devront permettre de maintenir les concentrations en gaz, en vapeur ou en poussière en dessous de tout seuil d'explosion. Utiliser un équipement de ventilation antidéflagrant.

### Mesures de protection individuelle

## Mesures d'hygiène

: Se laver abondamment les mains, les avant-bras et le visage après avoir manipulé des produits chimiques, avant de manger, de fumer et d'aller aux toilettes ainsi qu'à la fin de la journée de travail. Il est recommandé d'utiliser les techniques appropriées pour retirer les vêtements potentiellement contaminés. Laver les vêtements contaminés avant de les réutiliser. S'assurer que les dispositifs rince-ceil automatiques et les douches de sécurité se trouvent à proximité de l'emplacement des postes de travail.

## Protection des yeux/du visage

: Utiliser une protection oculaire conforme à une norme approuvée dès lors qu'une évaluation du risque indique qu'il est nécessaire d'éviter l'exposition aux projections de liquides, aux fines particules pulvérisées, aux gaz ou aux poussières. Utiliser une protection oculaire homologuée EN 166. Si le contact est possible, porter les protections suivantes à moins que l'évaluation n'indique un degré supérieur de protection: lunettes de sécurité avec protections latérales.

#### Protection de la peau

Aucun matériau ni combinaison de matériaux de gants ne saurait résister indéfiniment à un produit chimique ou à une combinaison de produits chimiques.

Le temps de claquage doit être supérieur à la durée d'utilisation finale du produit.

Suivre les instructions et les informations d'utilisation, de stockage, de maintenance et de remplacement fournies par le fabricant de gants.

Remplacer les gants à intervalles réguliers et en cas de signes de détérioration du matériau de gants.

Toujours s'assurer que les gants sont exempts de défauts et qu'ils sont entreposés et utilisés de la bonne façon. Les dégâts physiques et chimiques et une maintenance inadaptée peuvent réduire les performances ou l'efficacité du gant.

Les crèmes protectrices peuvent contribuer à protéger les zones cutanées exposées. Cependant, il est recommandé de ne pas les appliquer après le début de l'exposition.

## **Protection des mains**

ELORS de la manipulation de produits chimiques, porter en permanence des gants étanches et résistants aux produits chimiques conformes à une norme approuvée, si une évaluation du risque indique que cela est nécessaire. En prenant en compte les paramètres indiqués par le fabricant de gants, vérifier pendant l'utilisation que les gants conservent leurs propriétés protectrices. Il est noté que le temps de claquage des gants peut différer d'un fabricant à l'autre. En cas de mélanges constitués de plusieurs substances, il est impossible d'estimer de façon précise le délai de sécurité des gants. > 8 heures (temps avant transpercement) : polyéthylène (PE), alcool polyvinylique (PVA), Viton®

Les recommandations sur le ou les types de gants à utiliser lors de la manipulation du produit sont basées sur les informations provenant de la source suivante: EN374. L'utilisateur doit vérifier que les types de gants qu'il choisit de porter pour la manipulation de ce produit est le plus approprié et prend en compte les conditions d'utilisation particulières, conformément aux indications stipulées dans l'évaluation des risques de l'utilisateur.

#### **Protection du corps**

L'équipement de protection personnel pour le corps devra être choisi en fonction de la tâche à réaliser ainsi que des risques encourus, et il est recommandé de le faire valider par un spécialiste avant de procéder à la manipulation du produit. En cas de risque d'inflammation lié à l'électricité statique, porter des vêtements de protection antistatiques. Pour une protection maximale contre les décharges d'électricité statique, les vêtements doivent inclure une combinaison, des chaussures et des gants antistatiques. Pour plus d'informations sur les exigences et les méthodes d'essais des matières et des modèles, consulter la norme

Date d'édition/Date de révision : 23/07/2025 Date de la précédente édition : 18/07/2025 Version : 1.04 9/20

7300 CombiColor Original Satin Aerosol

## RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

européenne EN 1149. Recommandé: Le personnel doit porter des vêtements antistatiques en fibres naturelles ou en fibres synthétiques résistant aux températures élevées.

Autre protection cutanée

: Il faut sélectionner des chaussures appropriées et toute autre mesure appropriée de protection de la peau en fonction de la tâche en cours et des risques en cause et cette sélection doit être approuvée par un spécialiste avant de manipuler ce produit.

**Protection respiratoire** 

: En fonction du risque et de la possibilité d'une exposition, choisir un respirateur qui est conforme à la norme ou certification appropriée. Les appareils respiratoires doivent être utilisés conformément au programme de protection respiratoire afin de veiller à la pose conforme, la formation et d'autres aspects importants de l'utilisation. Recommandé: filtre de vapeurs organiques (Type A) et à particules (EN 140)

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

: Il importe de tester les émissions provenant des systèmes de ventilation ou du matériel de fabrication pour vous assurer qu'elles sont conformes aux exigences de la législation sur la protection de l'environnement. Dans certains cas, il sera nécessaire d'équiper le matériel de fabrication d'un épurateur de gaz ou d'un filtre ou de le modifier techniquement afin de réduire les émissions à des niveaux acceptables.

## RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

Les conditions de mesure de toutes les propriétés sont celles de la température et de la pression normales, sauf indication contraire.

#### 9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

**État physique** : Liquide. [Aérosol.]

Couleur : Diverses

Odeur : Ressemblant à un solvant [Faible]

Seuil olfactif : Non disponible.

Point de fusion/point de

congélation

: Non disponible.

Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition

: Non disponible.

Nom des composants	°C	°F	Méthode
propane	-161,48	-258,7	Littérature

Inflammabilité (solide, gaz)

: Très inflammable en présence des matières ou des conditions suivantes : flammes nues, étincelles et décharge statique et chaleur.

Légèrement inflammable en présence des matières ou des conditions suivantes : chocs et impacts mécaniques.

Lors de l'utilisation, formation possible de mélange vapeur-air inflammable/ explosif. Les vapeurs peuvent parcourir une grande distance jusqu'à une source

d'inflammation et provoquer un retour de flammes.

Limites inférieure et supérieure d'explosion

Seuil minimal: 2% Seuil maximal: 9%

Point d'éclair Température d'autoVase clos: -70°C (-94°F) [Littérature]Non disponible.

inflammabilité

: Non disponible.

Température de décomposition

: Non applicable.

pH: Justification : Le produit n'est pas soluble (dans l'eau).

Date d'édition/Date de révision : 23/07/2025 Date de la précédente édition : 18/07/2025 Version : 1.04 10/20

7300 CombiColor Original Satin Aerosol

## RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

Viscosité : Dynamique (température ambiante): Non disponible.

Cinématique (température ambiante): Non disponible.

Cinématique (40°C): Non disponible.

Solubilité(s)

Non disponible.

Solubilité dans l'eau : Non disponible.

Miscible à l'eau : Non.

Coefficient de partage: n-

octanol/eau

: Non applicable.

Pression de vapeur : 400 kPa (3000 mm Hg) [calculé.]

Taux d'évaporation : Non disponible.

Densité relative : Non disponible.

Masse volumique : 0,81 à 0,88 g/cm³ [20°C (68°F)] [DIN 53217]

Densité de vapeur : >1 [Air = 1]

Propriétés explosives : Très explosif en présence des matières ou des conditions suivantes : flammes

nues, étincelles et décharge statique, chaleur et chocs et impacts mécaniques. Récipient sous pression. A protéger contre les rayons solaires et à ne pas exposer à une température supérieure à 50 °C. Ne pas percer ou brûler même après usage. Ne pas percer le contenant, le jeter au feu, l'entreposer à des températures excédant 49°C (120°F) ou directement au soleil. Le récipient peut exploser lors d'un feu ou sous l'action de la chaleur. Les récipients d'aérosols qui explosent peuvent être propulsés à grande vitesse depuis le lieu de

l'incendie.

**Propriétés comburantes** : Non disponible.

Caractéristiques particulaires

Taille des particules moyenne : Non applicable.

9.2 Autres informations

Chaleur de combustion : 18,31 kJ/g

Produit en aérosol

Type d'aérosol : Par pulvérisation

## RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité : Aucune donnée d'essai spécifique relative à la réactivité n'est disponible pour ce

produit ou ses composants.

**10.2 Stabilité chimique** : Le produit est stable.

10.3 Possibilité de réactions

dangereuses

: Dans des conditions normales de stockage et d'utilisation, aucune réaction

dangereuse ne se produit.

10.4 Conditions à éviter : Éliminer toutes les sources possibles d'inflammation (étincelles ou flammes).

**10.5 Matières incompatibles** : Aucune donnée spécifique.

10.6 Produits de

décomposition dangereux

: Dans des conditions normales de stockage et d'utilisation, aucun produit de

décomposition dangereux ne devrait apparaître.

Date d'édition/Date de révision : 23/07/2025 Date de la précédente édition : 18/07/2025 Version : 1.04 11/20

7300 CombiColor Original Satin Aerosol

## **RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques**

## 11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008

#### Toxicité aiguë

Nom du produit/ composant	Résultat	Espèces	Dosage	Exposition
bis(orthophosphate) de trizinc	CL50 Inhalation Poussière et brouillards	Rat	>5,7 mg/l	4 heures
	DL50 Voie orale	Rat	>5000 mg/kg	-
oxyde de zinc	CL50 Inhalation Poussière et brouillards	Souris	2500 mg/m³	4 heures
	CL50 Inhalation Poussière et brouillards	Rat	>5700 mg/m <sup>3</sup>	4 heures
	DL50 Voie orale	Rat	>15 g/kg	-

Conclusion/Résumé

: D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas satisfaits.

## Estimations de la toxicité aiguë

Nom du produit/composant	Voie orale (mg/kg)	Voie cutanée (mg/kg)	Inhalation (gaz) (ppm)		Inhalation (poussières et brouillards) (mg/l)
ydrocarbures, C9-C11, n-/ iso-/ cyclo-alkanes, < 2% aromates	10000	N/A	N/A	N/A	N/A

### **Irritation/Corrosion**

Nom du produit/ composant	Résultat	Espèces	Potentie	Exposition	Observation
oxyde de zinc	Yeux - Faiblement irritant	Lapin	-	24 heures 500 milligrams	-
	Peau - Faiblement irritant	Lapin	-	24 heures 500 milligrams	-

Peau

: D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas satisfaits.

Yeux

: D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas satisfaits.

Respiratoire

: D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas satisfaits.

### **Sensibilisation**

Nom du produit/ composant	Voie d'exposition	Espèces	Résultat
ydrocarbures, C9-C11, n-/ iso-/ cyclo-alkanes, < 2% aromates	peau	Lapin	Non sensibilisant

Peau

: D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas satisfaits.

Respiratoire

: D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas satisfaits.

**Mutagénicité** 

Conclusion/Résumé

: D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas satisfaits.

Cancérogénicité

**Conclusion/Résumé** : D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas satisfaits.

Toxicité pour la reproduction

**Conclusion/Résumé** : D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas satisfaits.

<u>Tératogénicité</u>

Conclusion/Résumé : D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas satisfaits.

<u>Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique</u>

Date d'édition/Date de révision : 23/07/2025 Date de la précédente édition : 18/07/2025 Version : 1.04 12/20

7300 CombiColor Original Satin Aerosol

## **RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques**

Nom du produit/composant	Catégorie	Voie d'exposition	Organes cibles
hydrocarbures, C9-C11, n-/ iso-/ cyclo-alkanes, < 2% aromates	Catégorie 3	-	Effets narcotiques

## Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Non disponible.

### **Danger par aspiration**

Nom du produit/composant	Résultat	
hydrocarbures, C9-C11, n-/ iso-/ cyclo-alkanes, < 2% aromates hydrocarbures, C10-C13, n-/ iso-/ cyclo-alkanes, < 2% aromates	DANGER PAR ASPIRATION - Catégorie 1 DANGER PAR ASPIRATION - Catégorie 1	

Informations sur les voies d'exposition probables

: Voies d'entrée probables : Voie cutanée, Inhalation, Yeux.

Voies d'entrée non probables : Voie orale.

Effets aigus potentiels sur la santé

Contact avec les yeux
 Inhalation
 Aucun effet important ou danger critique connu.
 Contact avec la peau
 Aucun effet important ou danger critique connu.
 Ingestion
 Aucun effet important ou danger critique connu.

### Symptômes liés aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques

Contact avec les yeux : Les symptômes néfastes peuvent éventuellement comprendre ce qui suit:

irritation rougeur

Inhalation : Les symptômes néfastes peuvent éventuellement comprendre ce qui suit:

irritation des voies respiratoires

toux

Contact avec la peau : Aucune donnée spécifique.

Ingestion : Aucune donnée spécifique.

## Effets différés et immédiats, et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée

#### Exposition de courte durée

**Effets potentiels** : Non disponible.

immédiats

**Effets potentiels différés**: Non disponible.

**Exposition prolongée** 

**Effets potentiels** : Non disponible.

immédiats

Effets potentiels différés : Non disponible.

Effets chroniques potentiels pour la santé

Non disponible.

**Conclusion/Résumé** : D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas satisfaits.

Généralités: Aucun effet important ou danger critique connu.Cancérogénicité: Aucun effet important ou danger critique connu.Mutagénicité: Aucun effet important ou danger critique connu.Toxicité pour la: Aucun effet important ou danger critique connu.

**Toxicité pour la :** Aucun effet important ou danger critique connu **reproduction** 

Date d'édition/Date de révision : 23/07/2025 Date de la précédente édition : 18/07/2025 Version : 1.04 13/20

7300 CombiColor Original Satin Aerosol

## **RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques**

## 11.2 Informations sur les autres dangers

11.2.1 Propriétés perturbant le système endocrinien

Non disponible.

11.2.2 Autres informations

Non disponible.

## **RUBRIQUE 12: Informations écologiques**

### 12.1 Toxicité

Nom du produit/ composant	Résultat	Espèces	Exposition
iso-/ cyclo-alkanes, < 2% aromates	Aiguë NOEC 100 mg/l	Algues - Pseudokirchneriella subcapitata	72 heures
	Chronique NOEC 0,23 mg/l	Daphnie spec.	-
	Chronique NOEC 0,131 mg/l	Poisson	-
bis(orthophosphate) de trizinc	Aiguë CE50 5,7 mg/l	Daphnie spec ceriodaphnia dubia	48 heures
	Aiguë CI50 1,87 mg/l	Algues - selenastrum capricornutum	72 heures
oxyde de zinc	Aiguë CE50 0,024 mg/l	Algues	72 heures
	Aiguë CE50 0,137 mg/l	Algues	72 heures
	Aiguë CE50 0,413 mg/l	Daphnie spec.	48 heures
	Aiguë CE50 0,481 mg/l Eau douce	Daphnie spec <i>Daphnia magna</i> - Nouveau-né	48 heures
	Aiguë Cl50 46 μg/l Eau douce	Algues - <i>Pseudokirchneriella</i> subcapitata - Phase de Croissance Exponentielle	72 heures
	Aiguë CL50 98 μg/l Eau douce	Daphnie spec <i>Daphnia magna</i> - Nouveau-né	48 heures
	Aiguë CL50 0,33 à 0,78 mg/l	Poisson	96 heures
	Chronique NOEC 0,019 mg/l	Algues	7 jours
	Chronique NOEC 0,037 mg/l	Daphnie spec.	21 jours
	Chronique NOEC 0,082 mg/l	Daphnie spec.	7 jours
	Chronique NOEC 0,199 mg/l	Poisson	30 jours

Conclusion/Résumé

: Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

## 12.2 Persistance et dégradabilité

Nom du produit/ composant	Test	Résultat	Dosage	Inoculum
ydrocarbures, C9-C11, n-/ iso-/ cyclo-alkanes, < 2% aromates	OECD 301B	>80 % - Facilement - 28 jours	-	-
	OECD 301F	>80 % - Facilement - 28 jours	-	-

## Conclusion/Résumé : Ce produit n'a pas subi de test de biodégradabilité.

Nom du produit/ composant	Demi-vie aquatique	Photolyse	Biodégradabilité
ydrocarbures, C9-C11, n-/ iso-/ cyclo-alkanes, < 2% aromates	-	100%; < 28 jour(s)	Facilement
oxyde de zinc	-	-	Non facilement

#### 12.3 Potentiel de bioaccumulation

Date d'édition/Date de révision : 23/07/2025 Date de la précédente édition : 18/07/2025 Version : 1.04 14/20

7300 CombiColor Original Satin Aerosol

## **RUBRIQUE 12: Informations écologiques**

Nom du produit/ composant	LogKoe	FBC	Potentiel
ydrocarbures, C9-C11, n-/ iso-/ cyclo-alkanes, < 2% aromates	5 à 6.5	-	Élevée
bis(orthophosphate) de trizinc	-	60960	Élevée
oxyde de zinc	-	28960	Élevée

#### 12.4 Mobilité dans le sol

Coefficient de répartition

sol/eau (Koc)

: Non disponible.

Concad (1100)

Mobilité

: Volatil.

#### 12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Ce mélange ne contient aucune substance évaluée comme étant un PBT ou un vPvB.

### 12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien

Non disponible.

### 12.7 Autres effets néfastes

Aucun effet important ou danger critique connu.

## RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

Les informations de cette section contiennent des directives et des conseils généraux.

#### 13.1 Méthodes de traitement des déchets

#### **Produit**

Méthodes d'élimination des déchets

: Il est recommandé d'éviter ou réduire autant que possible la production de déchets. La mise au rebut de ce produit, des solutions et des sous-produits devra en permanence respecter les exigences légales en matière de protection de l'environnement et de mise au rebut des déchets ainsi que les exigences de toutes les autorités locales. Élimination des produits excédentaires et non recyclables par une entreprise autorisée de collecte des déchets. Ne pas rejeter les déchets non

traités dans les égouts, à moins que ce soit en conformité avec les exigences de

toutes les autorités compétentes.

Déchets Dangereux : Oui.

Catalogue Européen des Déchets

Code de déchets	Désignation du déchet
20 01 27*	peinture, encres, colles et résines contenant des substances dangereuses

#### Précautions particulières

: Ne se débarrasser de ce produit et de son récipient qu'en prenant toutes précautions d'usage. Les conteneurs vides ou les saches internes peuvent retenir des restes de produit. Ne pas percer ni incinérer le récipient.

Date d'édition/Date de révision : 23/07/2025 Date de la précédente édition : 18/07/2025 Version : 1.04 15/20

7300 CombiColor Original Satin Aerosol

## **RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport**

	ADR/RID	ADN	IMDG	IATA
14.1 Numéro ONU ou numéro d'identification	UN1950	UN1950	UN1950	UN1950
14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU	AÉROSOLS, inflammables	AÉROSOLS, inflammables	AÉROSOLS, inflammables	AÉROSOLS, inflammables
14.3 Classe(s) de danger pour le transport	2	2	2.1	2.1
14.4 Groupe d'emballage	-	-	-	-
14.5 Dangers pour l'environnement	Non.	Non.	Non.	Non.
Informations complémentaires	Quantité limitée 1L Dispositions particulières 190, 327, 344, 625 Code tunnel (D)	Dispositions particulières 190, 327, 344, 625 Remarques : ≤ 1L: Quantité limitée	Urgences F-D, S-U Dispositions particulières 63, 190, 277, 327, 344, 381, 959 Remarques : ≤ 1L: Quantité limitée - IMDG 3.4	Limitation de quantité Avion passager et avion cargo: 75 kg. Instructions d'emballage 203. Avion cargo uniquement: 150 kg. Instructions d'emballage 203. Quantités limitées - Avion passager: 30 kg. Instructions d'emballage Y203. Dispositions particulières A145, A167, A802

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

: Transport avec les utilisateurs locaux : toujours transporter dans des conditionnements qui sont corrects et sécurisés. S'assurer que les personnes transportant le produit connaissent les mesures à prendre en cas d'accident ou de déversement accidentel.

14.7 Transport en vrac conformément aux instruments IMO

: Non disponible.

## RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Règlement UE (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Annexe XIV - Liste des substances soumises à autorisation

**Annexe XIV** 

Aucun des composants n'est répertorié.

Substances extrêmement préoccupantes

Date d'édition/Date de révision : 23/07/2025 Date de la précédente édition : 18/07/2025 Version : 1.04 16/20

7300 CombiColor Original Satin Aerosol

## RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

Aucun des composants n'est répertorié.

Annexe XVII - Restrictions applicables à la fabrication, à la mise sur le marché et à l'utilisation de certaines substances et préparations dangereuses et de certains articles dangereux

Nom du produit/composant	%	Désignation [Utilisation]
7300 CombiColor Original Satin Aerosol	≥90	3

**Étiquetage** : Non applicable.

**Autres Réglementations UE** 

COV : Exempté
COV du produit prêt à : Exempté

l'emploi

Émissions industrielles (prévention et réduction intégrées de la pollution) - : Non inscrit

Air

Émissions industrielles (prévention et réduction

: Non inscrit

intégrées de la pollution) -

Eau

Précurseurs d'explosifs

: Non applicable.

UE - Substances qui appauvrissent la couche d'ozone

Non inscrit.

Consentement préalable en connaissance de cause (PIC) (649/2012/CE)

Non inscrit.

les polluants organiques persistants (850/2004/CE)

Non inscrit.

<u>Générateurs d'aérosols</u>

3



Extrêmement inflammable

## **Directive Seveso**

Ce produit est contrôlé selon la directive Seveso.

## Critères de danger

Catégorie

P3a

### Réglementations nationales

**France** 

Règlement relatif aux produits biocides

: Non applicable.

Code de la Sécurité Sociale, Art. L 461-1 à L : variation by the control of the co

461-7 aromates

Date d'édition/Date de révision : 23/07/2025 Date de la précédente édition : 18/07/2025 Version : 1.04 17/20

7300 CombiColor Original Satin Aerosol

## RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

Installations classées

: Non disponible.

Surveillance médicale

renforcée

: Décret n° 2012-135 du 30 janvier 2012 relatif à l'organisation de la médecine du

travail: non concerné

Remarque

: Non disponible.

Références

: Tableaux des maladies professionnelles prévues à l'article R461-3 du code du travail Code du travail: Valeurs limites d'exposition réglementaires ou recommandées : Art.

R231-55 à Art. R231-55-3.

Conformité au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH), Annexe II, tel qu'amendé

par le Règlement (UE) no 2020/878

RÈGLEMENT (UE) 2016/425 DU PARLEMENT EUROPÉEN ET DU CONSEIL du 9

mars 2016 relatif aux équipements de protection individuelle et abrogeant la

directive 89/686/CEE du Conseil

### Réglementations Internationales

#### Convention de Stockholm relative aux polluants organiques persistants

Nom de la liste	Nom des composants	Statut
Non inscrit.		

Convention de Rotterdam sur la procédure de Consentement préalable en connaissance de cause (PIC)

Non inscrit.

### Protocole d'Aarhus de l'UNECE sur les POP et les métaux lourds

Nom de la liste	Nom des composants	Statut
Non inscrit.		

Code CN : 3208 10 90 00

**Liste d'inventaire** 

Australie : Indéterminé.

Canada : Un composant au moins n'est pas répertorié.Chine : Un composant au moins n'est pas répertorié.

Union économique

eurasiatique

: Inventaire de la Fédération de Russie: Indéterminé.

Japon : Inventaire du Japon (CSCL): Un composant au moins n'est pas répertorié. Inventaire du Japon (ISHL): Un composant au moins n'est pas répertorié.

Nouvelle-Zélande : Un composant au moins n'est pas répertorié.

Philippines : Indéterminé.

République de Corée : Un composant au moins n'est pas répertorié.

Taïwan: Indéterminé.Thaïlande: Indéterminé.Turquie: Indéterminé.États-Unis: Indéterminé.Viêt-Nam: Indéterminé.

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

: Ce produit contient des substances nécessitant encore une évaluation du risque

chimique

Date d'édition/Date de révision : 23/07/2025 Date de la précédente édition : 18/07/2025 Version : 1.04 18/20

7300 CombiColor Original Satin Aerosol

## **RUBRIQUE 16: Autres informations**

Indique quels renseignements ont été modifiés depuis la version précédente.

Abréviations et acronymes

: ETA = Estimation de la Toxicité Aiguë

CLP = Règlement 1272/2008/CE relatif à la classification, à l'étiquetage et à

l'emballage des substances et des mélanges DMEL = dose dérivée avec effet minimum

DNEL = Dose dérivée sans effet

Mention EUH = mention de danger spécifique CLP

N/A = Non disponible

PBT = Persistantes, Bioaccumulables et Toxiques

PNEC = concentration prédite sans effet RRN = Numéro d'enregistrement REACH

SGG = Groupe de séparation

vPvB = Très persistant et très bioaccumulable

### Procédure employée pour déterminer la classification selon le Règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP/SGH]

Classification	Justification
Aerosol 1, H222, H229	D'après les données d'essai
Aquatic Chronic 3, H412	Méthode de calcul

### Texte intégral des mentions H abrégées

#### **France**

Texte intégral des mentions : H abrégées

:	H220	Gaz extrêmement inflammable.
	H222,	Aérosol extrêmement inflammable. Récipient sous pression: peut
	H229	éclater sous l'effet de la chaleur.
	H226	Liquide et vapeurs inflammables.
	H280	Contient un gaz sous pression; peut exploser sous l'effet de la chaleur.
	H304	Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies
		respiratoires.
	H336	Peut provoquer somnolence ou vertiges.
	H400	Très toxique pour les organismes aquatiques.
	H410	Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets
		néfastes à long terme.
	H412	Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à
		long terme.
	EUH066	L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la
		peau.

## <u>Texte intégral des</u> <u>classifications [CLP/SGH]</u>

•	Aerosol 1	AEROSOLS - Categorie 1
	Aquatic Acute 1	TOXICITÉ À COURT TERME (AIGUË) POUR LE MILIEU
		AQUATIQUE - Catégorie 1
	Aquatic	RISQUE AQUATIQUE (LONG TERME) - Catégorie 1
	Chronic 1	
	Aquatic	RISQUE AQUATIQUE (LONG TERME) - Catégorie 3
	Chronic 3	
	Asp. Tox. 1	DANGER PAR ASPIRATION - Catégorie 1
	Flam. Gas 1A	GAZ INFLAMMABLES - Catégorie 1A
	Flam. Liq. 3	LIQUIDES INFLAMMABLES - Catégorie 3
	Press. Gas	GAZ SOUS PRESSION - Gaz liquéfié
	(Liq.)	
	STOT SE 3	TOXICITÉ SPÉCIFIQUE POUR CERTAINS ORGANES CIBLES -
		EXPOSITION UNIQUE - Catégorie 3

Date d'impression : 23/07/2025 Date d'édition/ Date de : 23/07/2025

révision

Date de la précédente

édition

: 18/07/2025

Version : 1.04

**Avis au lecteur** 

Date d'édition/Date de révision : 23/07/2025 Date de la précédente édition : 18/07/2025 Version : 1.04 19/20

7300 CombiColor Original Satin Aerosol

## **RUBRIQUE 16: Autres informations**

REMARQUE IMPORTANTE: Les renseignements que contient cette fiche de données de sécurité sont basés sur l'état actuel de nos connaissances et sur les réglementations en vigueur. Les informations données dans cette FDS doivent être considérées comme une description des exigences en termes de santé, de sécurité et d'environnement relatives à notre produit et non pas comme une garantie de performance technique ou d'adéquation à une application particuliere de celui-ci. Les informations figurant dans cette fiche technique (lesquelles peuvent être modifiées de temps à autre) ne se veulent pas exhaustives, elles sont présentées de bonne foi et sont considérées comme correctes à la date à laquelle le document a été préparé. Il incombe à l'utilisateur de vérifier que cette fiche technique est à jour avant d'utiliser le produit auquel elle se rapporte. Les personnes utilisant ces informations doivent tirer leurs propres conclusions quant à la pertinence du produit concerné pour leurs besoins avant l'utilisation. Lorsque ces usages sont différents des usages expressément recommandés dans cette fiche de données de sécurité, l'utilisateur se sert du produit à ses propres risques.

CLAUSE DE NON-RESPONSABILITÉ DU FABRICANT: les conditions, méthodes et facteurs affectant la manipulation, le stockage, l'application, l'utilisation et l'élimination du produit ne relèvent pas du contrôle ni des connaissances du fabricant. Par conséquent, le fabricant n'assume aucune responsabilité en ce qui concerne tout événement préjudiciable susceptible de se produire lors de la manipulation, du stockage, de l'application, de l'utilisation, de l'utilisation abusive ou de l'élimination du produit et, dans la mesure où la législation applicable le permet, le fabricant décline expressément toute responsabilité pour les pertes, dommages et/ou dépenses résultant de ou liées de quelque façon que ce soit au stockage, à la manipulation, à l'utilisation ou à l'élimination du produit. La manipulation, le stockage, l'utilisation et l'élimination du produit en toute sécurité relèvent de la responsabilité des utilisateurs. Ceux-ci doivent se conformer à toutes les règlementations applicables en matière de santé et de sécurité.

Il revient exclusivement à l'utilisateur de déterminer l'appropriation des substances ou préparations. Toutes les substances ou préparations peuvent présenter des dangers inconnus et doivent être utilisées avec prudence. Bien que certains dangers soient décrits dans le présent document, nous ne pouvons garantir qu'il n'en existe pas d'autres.